

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **72 (1984)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277169>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le carnet de FS

Si vous êtes PDG de BMW

et que, en allant au bureau, vous abandonnez votre voiture sur un trottoir de Munich, le temps de vous offrir une bière, votre amende pour stationnement interdit pourra être déduite de votre déclaration fiscale. Mais si vous êtes la femme du PDG de BMW, et que vous commettez la même infraction pour aller apporter un document oublié à votre mari, il n'y aura pas de déduction possible. Les juges de la Cour fédérale des finances allemandes viennent en effet de décider que les amendes en rapport avec l'exercice d'une profession pourraient seules bénéficier de ce traitement de faveur. Encore une discrimination contre les femmes au foyer !

(Il est vrai que, de toute façon, c'est le mari qui paie).

6 % pour les femmes,

4 % pour les hommes, tels étaient les chiffres de l'augmentation du chômage dans les pays de la CEE entre janvier 1983 et janvier 1984. Quand on vous dit qu'on est toujours les meilleures !

A vos pédales

Le premier Tour de France au féminin aura lieu du 30 juin au 22 juillet de cette année. Par ailleurs, le cyclisme féminin est pour la première fois reconnu discipline olympique et les coureuses disputeront à Los Angeles une épreuve sur route.

Le concubinage

est encore interdit dans les cantons d'Uri, Schwyz, Nidwald, Glaris, Appenzell Rhodes Extérieures et Thurgovie. Quant au canton de Saint-Gall, l'interdiction devrait bientôt y être levée... maintenant que les élections cantonales sont passées !

Une écolière de 15 ans

de Winterthur a été récemment victime de sévices sexuels qui l'on conduite à l'hôpital. La presse rapporte que les amis qui l'accompagnaient ont réussi, eux, à prendre la fuite devant les agresseurs. Hommage au sexe fort !

Dans le mille

C'est une jeune fille du Locle, Elisabeth Jaccard, qui a réalisé le meilleur résultat lors du 3e Concours des jeunes tireurs au fusil à air comprimé de Cortaillod. Tant que c'est pour faire joujou, on applaudit.

Un jeune père

sort d'un magasin de papeterie, accompagné de trois enfants, qui n'ont pas huit ans à eux trois. Une vendeuse lui tient la porte. Une deuxième vendeuse se précipite sur le trottoir pour s'assurer que les enfants ne descendent pas sur la chaussée. Une troisième et une quatrième surveillent la scène d'un œil ému et admiratif. La sortie se fait sans accroc. Et la première vendeuse commente : « C'est vraiment toute une expédition d'aller faire des commissions avec trois enfants... surtout pour un papa ! » Sans doute les mamans sont-elles pourvues, elles, de deux yeux à l'arrière de la tête, d'un troisième bras extensible et d'un rayon laser stoppe-voitures qui leur facilitent la tâche.

« Plus soumise qu'autoritaire »,

« féminine mais pas sophistiquée », et d'un style « jeune fille classique » : ainsi se définissait récemment une « blonde de 28 ans » dans une annonce matrimoniale émanant d'une agence lausannoise. Sans doute le texte avait été rédigé par un professionnel très au fait des qualités qui « marchent » en matière de marketing matrimonial.

Le « Forum Libéral »,

organe des libéraux vaudois, égratigne avec raison le langage cavalier de certains politiciens, qui parlent, l'un (radical) de « manque de matériel humain » pour justifier l'absence d'une candidature féminine de son parti au Conseil d'Etat vaudois, l'autre (socialiste), de l'opportunité d'élire quatre « nanas » au Conseil fédéral. Le rédacteur du « Forum » ne pourrait-il pas aussi suggérer (en toute amitié !) à la « Gazette de Lausanne » de modifier les dépêches de l'ATS qui mentionnent « le conseiller municipal socialiste zurichois Emilie Lieberherr » ?

mensuel

femmes

suisses et le mouvement féministe

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :

Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :

Martine Grandjean

Rédactrice responsable :

Silvia Lempen

Equipe de rédaction :

Jacqueline Berenstein-Wavre
Perle Bugnion-Secretan
Corinne Chaponnière
Simone Chapuis
Eliane Daumont
Martine Grandjean

Correspondantes cantonales :

Françoise Beeler (JU-BE)
Françoise Bruttin (VS)
Cilette Cretton (VS)
Béatrice Geinoz (FR)
Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse :

Silvia Lempen,
(021) 29 51 21

Administration et abonnements :

Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité :

s'adresser à
l'administration,
(022) 42 03 15

Impression :

Etablissements
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Editeur :

Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements :

1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—
renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1983

Délai de rédaction

pour le numéro
de mai :

Vendredi 6 avril